

DEC140777INP

Décision portant nomination de M. Frédéric Chandezon, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5819 intitulée « Structures et propriétés d'architectures moléculaires (SPrAM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 130803INP en date du 18 avril 2013 portant cessation de fonctions et nomination de M. André-Jean Attias, directeur par intérim et de M. Frédéric Chandezon, directeur-adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5819 intitulée « Structures et propriétés d'architectures moléculaires (SPrAM) »

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. André-Jean Attias, professeur d'université à l'université Pierre et Marie Curie, est maintenu dans ses fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée jusqu'au 31 décembre 2013.

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2014, M. Frédéric Chandezon, chercheur de deuxième catégorie au CEA, est nommé directeur par intérim de cette même unité jusqu'au 31 décembre 2014.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand